



Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac +2.

Titre Professionnel Technicien Supérieur de Maintenance Industrielle (TSMI) en apprentissage



Code RNCP 36247

Organisme certificateur :

Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

Date d'enregistrement de la certification : 2 mars 2022

DEBOUCHES PROFESSIONNELS :

Principaux secteurs d'activité concernés :

- Groupes industriels
- PME de l'industrie
- Entreprises artisanales
- Entreprises de production : scieries, carrière...
- Bureau d'études

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES :

- Technicien supérieur de maintenance
- Chef de service de maintenance
- Responsable de service
- Responsable de sites
- Chargé de projet

➔ DATE MISE A JOUR FICHE FORMATION : 03 juin 2024

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- 1 – Réaliser la maintenance des éléments électromécaniques et d'automatismes d'installations industrielles
Réaliser les interventions de maintenance préventive, corrective et prévisionnelle sur des éléments électromécanique, des éléments pneumatiques, des éléments d'automatisme et des éléments d'asservissement
- 2 – Réaliser la maintenance des éléments mécaniques et hydrauliques d'installations industrielles
Réaliser les interventions de maintenance préventive, corrective et prévisionnelle sur des éléments pneumatiques et des éléments hydrauliques
- 3 – Assurer l'organisation et la gestion de la maintenance d'installations industrielles
Concevoir un plan de maintenance et formaliser les documents associés
Animer une équipe et organiser la mise en oeuvre des opérations de maintenance
Renseigner et exploiter un progiciel de gestion de maintenance assistée par ordinateur
- 4 – Etudier et réaliser un projet de maintenance améliorative
Etudier, concevoir, organiser et mettre en oeuvre un projet de maintenance améliorative

➔ LIEU

Groupe scolaire La Chartreuse-Paradis
9 rue du Pont de la Chartreuse
43700 BRIVES CHARENSAC
Tél : 04 71 09 83 09 – Fax : 04 71 09 81 98
frederic.marmorat@pole-lachartreuse.fr

➔ www.campuslachartreuse.fr

PREREQUIS

- Niveau d'entrée : Baccalauréat
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

FORMATION DE 900 HEURES SUR 2 ANS – DEMARRAGE EN SEPTEMBRE

(La durée de la formation peut être ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minimas réglementaires)

Matières Générales

Culture générale
Anglais
Gestion
Mathématiques appliquées
Partiels compris dans le volume horaire

Matières professionnelles

Electrotechnique, électricité générale
Organisation, méthodes et outils de maintenance
Systèmes de communications
Systèmes fluidiques
Mécanique
Mise en situation
Professionalisation et maintenance
Partiels compris dans le volume horaire

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé. Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

MODALITES D'EVALUATION

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

TARIFS

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétence (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

En moyenne : 1 semaine de cours par mois (2 semaines de cours en septembre et janvier pour le début de semestre).

Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.

Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur

DELAIS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes à compter du mois de janvier de chaque année.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après. Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Accompagnement spécifique au projet par le référent Handicap au sein du Campus La Chartreuse. Aménagement de parcours spécifique pour les personnes en situation de handicap.

→ EVALUATIONS CERTIFICATIVES/MODALITES D'EXAMEN*

Discipline	Oral/Ecrit/Pratique	Type	Tarif
Phase 1 : Diagnostique de défaillance	Pratique	Ponctuel	0 €
Phase 2 : Analyse et démarche de diagnostic	Ecrit	Ponctuel	0 €
Phase 3 : Rédaction d'un plan de maintenance préventive	Ecrit	Ponctuel	0 €
Questionnaire professionnel	Ecrit	Ponctuel	0 €
Rapport de projet d'entreprise	Oral	Ponctuel	0 €
Entretien final	Oral	Ponctuel	0 €

*sessions d'examens adaptées aux personnes en situation de handicap

Possibilité de valider un ou des Certificats de Compétences Professionnelles (capitalisation des CCP possible) :

- CCP1 : Réaliser la maintenance des éléments électromécaniques et d'automatisme d'installations industrielles.
- CCP2 : Réaliser la maintenance des éléments mécaniques et hydrauliques d'installations industrielles.
- CCP3 : Assurer l'organisation et la gestion de maintenance d'installations industrielles.
- CCP4 : Etudier et réaliser des améliorations de maintenance d'installations industrielles.

→ **TAUX DE REUSSITE A L'EXAMEN** : voir indicateur de résultats sur le site internet de l'établissement à l'adresse suivante :

<https://www.pole-lachartreuse.fr/indicateurs-de-resultats-1850/2>

→ REMUNERATION BRUTE MENSUELLE DES APPRENTIS

Voir <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

→ PASSERELLES ET SUITES DE PARCOURS

Poursuite d'études possibles en Licences Professionnelles dans le domaine de la maintenance, de la gestion de maintenance, de la robotique, de la gestion de projet, du bureau d'étude.

→ DIPLOME PREPARE EN BLOCS DE COMPETENCES